



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt quatre, le trente janvier à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 26
Pouvoirs : 2
Absent : /

Date de la convocation : 24 janvier 2024

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, MINEREAU Dominique, GARNIER Béatrice, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kevin, BEUGIN Valérie, GABIGNON Christophe, VERDUZIER Jean-Bernard, BARREAULT Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉES PAR POUVOIR :
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
ROBIN Nadia représentée par C PIAULET

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°9

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE – APPROBATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le **BUDGET PRIMITIF 2024 de LA COMMUNE.**

Il est proposé de voter le dit budget par chapitre et par opération.

Le conseil municipal procède à l'examen du budget primitif 2024 de la COMMUNE qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 8 230 611,17€

Section d'investissement : 3 223 746,30€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- approuve le budget primitif 2024 de la COMMUNE.

VOTE

22 voix "Pour"
6 abstentions

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,

le 06 FEV. 2024

